Plaidoyer pour les provinces de l'Atlantique

Honorable Stéphane Dion

Président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales

Forum diplomatique Halifax (Canada), le 19 octobre 2002

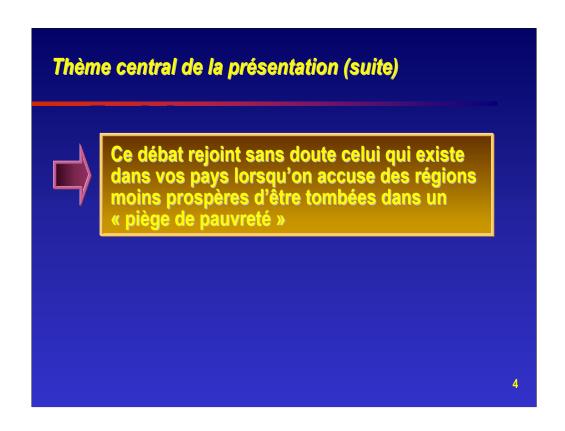


On entend souvent dire que les politiques fédérales inhibent le développement économique dans les provinces de l'Atlantique.

Je vais démontrer que ces critiques sont non fondées.



Comme vous avez pu le constater lors des autres présentations au Forum, les provinces de l'Atlantique n'ont pas une culture de dépendance. Au contraire, ce sont des provinces dynamiques et innovatrices, tant au point de vue économique que social.



Dans tous les pays il y a certaines régions moins prospères auxquelles on reproche de dépendre des autres régions. C'est vrai dans vos pays et c'est vrai ici au Canada vis-à-vis des provinces de l'Atlantique.

Je vais vous présenter certains exemples des principales critiques faites au Canada à l'égard des politiques fédérales dans les provinces de l'Atlantique.

Critiques des politiques fédérales à l'égard des provinces de l'Atlantique

- « Je pense que, en raison de ce qui s'est passé dans les années qui ont suivi la Confédération, il existe dans le Canada atlantique une culture de défaitisme que nous devons surmonter. »
- Stephen Harper, Chef de l'Alliance canadienne, The Chronicle-Herald, 29 mai 2002
- Des milliards de dollars sont transférés des provinces riches aux provinces moins nanties au moyen des paiements de péréquation, du développement régional, de prestations d'assurance-emploi plus que généreuses, des prestations d'assistance sociale et d'un bourbier de programmes de création d'emplois inefficaces... les Albertains et les Ontariens commencent à en avoir assez de subventionner les fabricants de cravaches des régions reculées du Canada. »
 Éditorial paru dans The National Post, 3 août 2002

5

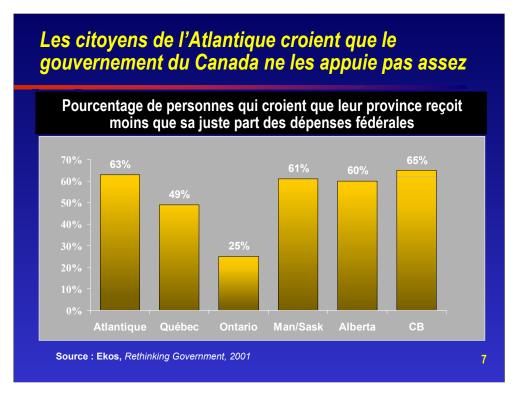
Au Canada, certains prétendent que les difficultés économiques dans les provinces de l'Atlantique sont dues à la trop grande générosité des programmes fédéraux vis-à-vis de ces provinces. Selon eux les politiques fédérales inhibent le développement économique des provinces de l'Atlantique et maintiennent les habitants de ces régions dans la pauvreté et la dépendance.

Critiques des politiques fédérales à l'égard des provinces de l'Atlantique

- « En fait, tout le programme de péréquation est conçu de façon à punir le succès en déduisant des transferts fédéraux ce qu'une province moins nantie génère en croissance économique. Ce programme favorise une mauvaise gestion économique de la part des gouvernements et une dépendance débilitante. »
- John Ibbitson, The Globe and Mail, 20 juillet 2001
- « Il y a de fortes indications que la péréquation, en fait, incite les provinces moins nanties à surtaxer leur population. »
- Ken Boessenkool, The National Post, 25 juin 2002

6

On prétend aussi que les transferts fédéraux incitent les provinces de l'Atlantique à faire preuve de laxisme fiscal et à surtaxer leurs citoyens.



Le gouvernement du Canada en fait-il trop pour les provinces de l'Atlantique? En tout cas, tel n'est pas l'avis des habitants de l'Atlantique. Ils ont plutôt tendance à croire qu'au contraire, le gouvernement du Canada n'en fait pas assez. D'ailleurs, c'est là une opinion que les Canadiens tendent à partager, à l'exception des Ontariens.

Le Premier ministre du Canada, le très honorable Jean Chrétien, dit souvent que les Canadiens ont deux convictions :

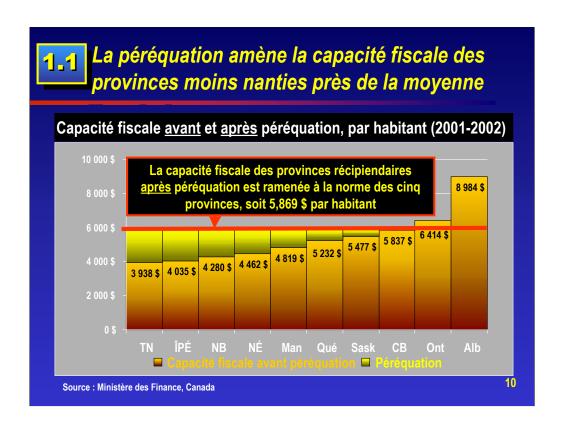
- Premièrement, ils croient que le Canada est le plus beau pays au monde (et ça c'est parce que les Canadiens n'ont pas visité votre pays!).
- Et deuxièmement, ils sont persuadés que leur province ne reçoit pas sa juste part du gouvernement fédéral.



Examinons les faits:

- Je vais premièrement avancer l'argument que les provinces de l'Atlantique bénéficient de l'entraide canadienne.
- Deuxièmement, je vais faire valoir que cette aide est justifiée.
- Troisièmement, je vais démontrer que les politiques fédérales n'inhibent pas le développement économique.
- Enfin, je vais vous entretenir du dynamisme et des succès des provinces de l'Atlantique.

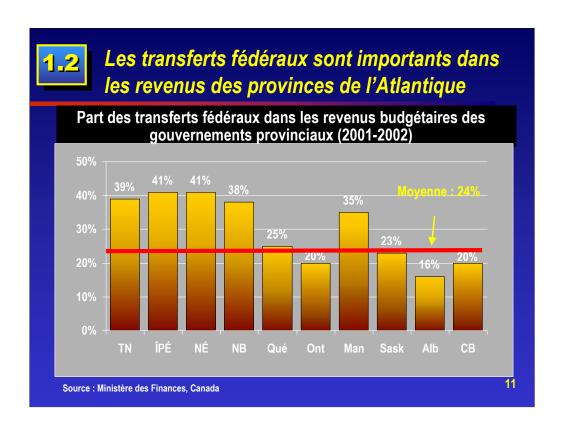




Le programme de péréquation a comme objectif d'aider les gouvernements provinciaux à fournir des services publics à leur population respective à des niveaux de qualité et de fiscalité sensiblement comparables.

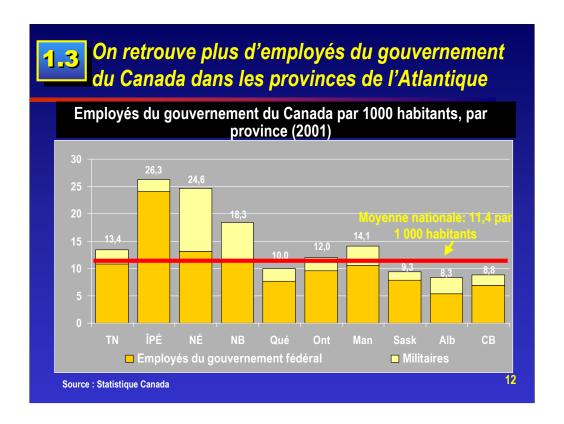
Pour ce faire, le gouvernement du Canada, et non les provinces riches comme on le suggère parfois, verse des paiements de péréquation aux provinces dont la capacité de générer des recettes est inférieure à une norme établie, de façon à amener leur capacité fiscale par habitant à cette norme (qui correspond à près de 97 % de la moyenne nationale).

Par exemple, en 2001-2002, la capacité fiscale des provinces de l'Atlantique était estimée en moyenne à 4 261 \$ par habitant. Ceci leur donne droit en moyenne à 1 603 \$ par habitant en péréquation (5 869 \$ - 4 261 \$), ce qui suppose des transferts de plus de 3,8 milliards de dollars pour l'ensemble des provinces de l'Atlantique.



Outre les transferts du programme de péréquation qui sont versés aux provinces selon leur capacité fiscale, le gouvernement fédéral apporte une aide financière aux provinces par l'intermédiaire du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Les transferts du TCSPS sont alloués aux provinces de façon égale par habitant.

En somme, les principaux transferts aux provinces, soit la péréquation et le TCSPS, contribuent pour une part d'environ 40 % (incluant les points d'impôt) des revenus des gouvernements provinciaux dans les provinces de l'Atlantique.

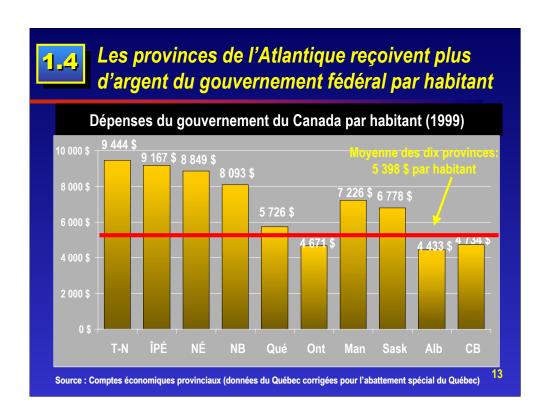


La proportion d'employés du gouvernement du Canada est également assez élevée dans les provinces de l'Atlantique. En effet, dans ces provinces, on retrouve en moyenne 20,2 employés fédéraux pour 1000 habitants tandis qu'à l'échelle du pays, on n'en retrouve que 11,4 pour 1000 habitants.

Cela s'explique en grande partie par le fait que les provinces de l'Atlantique sont peu peuplées et que le gouvernement du Canada doit fournir un certain nombre de services sur place, et également par le nombre important de militaires basés dans ces provinces.

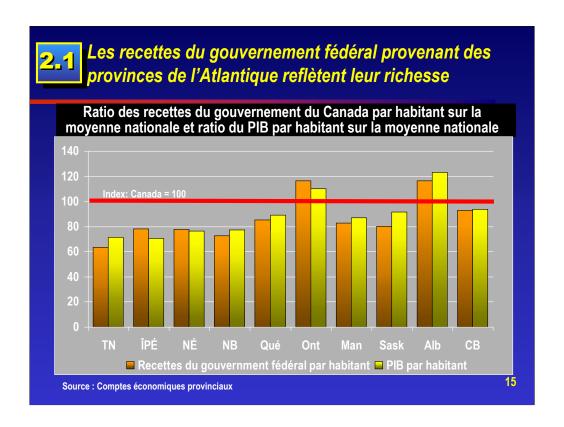
Note: Le tableau suivant indique le nombre d'employés fédéraux par province. On remarque que, si, en proportion de leur population le nombre d'employés semble élevé dans les provinces de l'Atlantique, le nombre en terme absolu n'est pas si élevé. En fait, on compte 47 800 employés fédéraux dans les provinces de l'Atlantique (ce qui correspond à 13,4% des employés fédéraux). À l'Île-du-Prince-Édouard, il y a 3 600 employés fédéraux, ce qui, dans cette province, est suffisant pour avoir la plus grande proportion par rapport à la population.

	TN	ÎPÉ	NÉ	NB	Qué	Ont	Man	Sask	Alb	СВ
Empl.	5 768	3 333	12 318	8 604	57 019	114 087	12 077	7 991	16 694	28 216
Mil.	1 386	307	10 856	5 268	17 148	28 710	4 112	1 505	8 862	7 731
Total	7 154	3 639	23 174	13 872	74 168	142 798	16 189	9 496	25 556	35 947



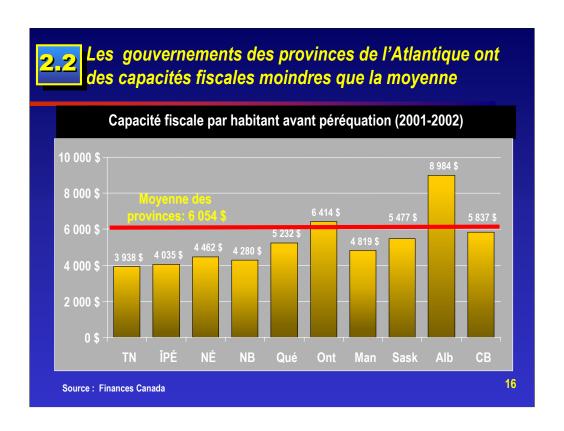
Les provinces reçoivent cependant selon les besoins de leur population. En moyenne, les dépenses du gouvernement fédéral dans les provinces de l'Atlantique étaient de 8 762 \$ par habitant comparativement à 5 398 \$ dans l'ensemble des provinces.





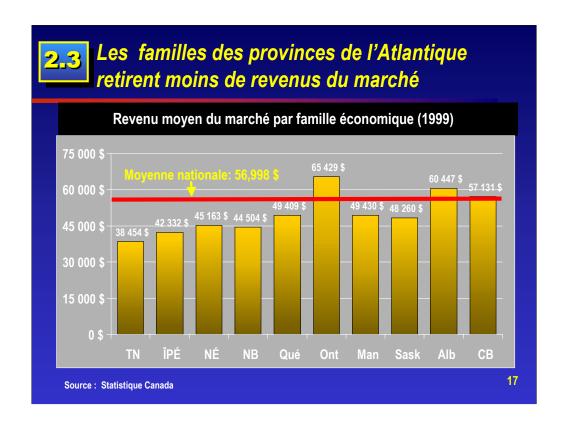
Les provinces de l'Atlantique contribuent au financement du gouvernement fédéral selon la taille de leur économie. En effet, le PIB moyen dans les provinces de l'Atlantique correspond à 75,3 % du PIB moyen par province. Conséquemment, les recettes que le gouvernement fédéral perçoit de ces provinces représentent 73 % des recettes moyennes prélevées par province. En fait, les provinces de l'Atlantique ont contribué pour 5,6 % aux recettes fédérales totales, ce qui est similaire à l'apport des provinces de l'Atlantique au PIB canadien, soit 5,9 %.

Les taux d'imposition fédéraux sont les mêmes pour tous les Canadiens, indépendamment de leur province de résidence. Il est tout à fait normal que les citoyens des provinces plus prospères, où l'on retrouve une plus grande proportion de hauts salariés, fassent une plus grande contribution aux revenus fédéraux étant donné la nature progressive des impôts fédéraux.



En ce qui concerne les écarts entre les capacités fiscales des provinces, la contribution du gouvernement fédéral est non seulement justifiée, mais elle est obligatoire en vertu de la Constitution.

En effet, le programme de péréquation existe depuis 1957, mais en 1982, le principe de la péréquation a été jugé assez important pour être inscrit à l'article 36 de la *Loi constitutionnelle de 1982* afin de « *donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables* ». En fait, le programme de péréquation reflète les valeurs d'entraide et de solidarité des Canadiens.

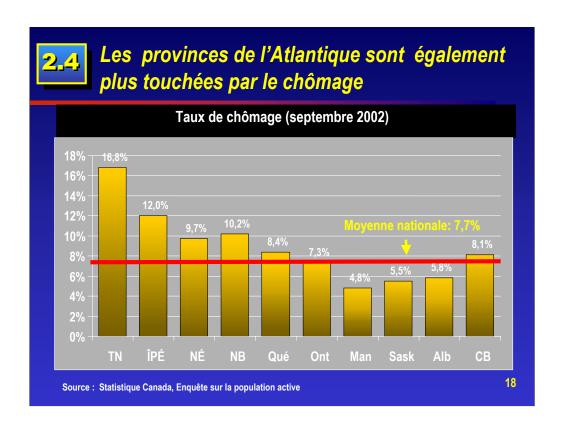


Il est aussi justifié que le gouvernement fédéral intervienne pour aider les familles qui font des gains moins importants sur le marché.

En effet, en 1999, le revenu moyen du marché par ménage (défini ici comme une famille économique comprenant deux personnes ou plus) s'élevait à 43 259 \$ dans les provinces de l'Atlantique comparativement à 57 000 \$ pour l'ensemble du pays.

Par exemple une famille de Terre-Neuve et Labrador gagne un revenu qui représente moins de 60 % du revenu d'une famille de l'Ontario.

Note: Le revenu du marché comprend le revenu de la participation au marché du travail ainsi que le revenu de placements et le revenu des régimes privés de retraite. Il n'inclut donc pas les revenus provenant des transferts gouvernementaux, tels les prestations d'assurance-emploi, les prestations d'assistance sociale et la sécurité de la vieillesse. La part du revenu de marché provenant du marché du travail est de 87,2 %.

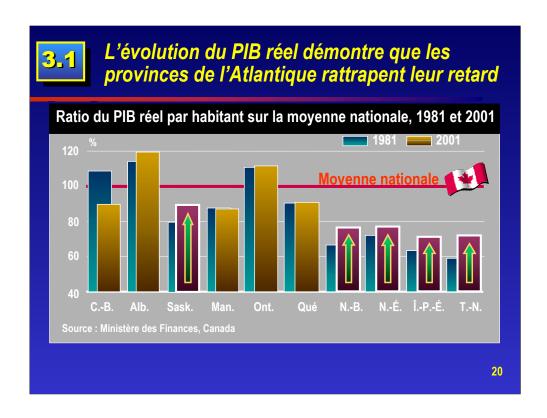


Les provinces de l'Atlantique sont également touchées davantage par le chômage, un problème qui a beaucoup diminué ces dernières années mais qui persiste tout de même. En effet, le taux de chômage dans la région s'élevait à 11,5 % en septembre alors qu'il était de 7,7 % au Canada.

Devant ces constats, on peut comprendre que les dépenses du gouvernement du Canada soient plus élevées dans les provinces de l'Atlantique. Les Canadiens bénéficient essentiellement des même services fédéraux indépendamment de leur province de résidence (par ex. assurance-emploi, sécurité de la vieillesse). Il est normal que les régions moins biens nanties reçoivent une plus grande part des dépenses fédérales puisque ces dernières reflètent les besoins des populations. Par exemple, il est normal que les provinces avec un taux de chômage plus élevé reçoivent une plus grande part des dépenses fédérales au titre de l'assurance-emploi.

Maintenant, voyons si les politiques fédérales inhibent le développement économique dans les provinces de l'Atlantique.





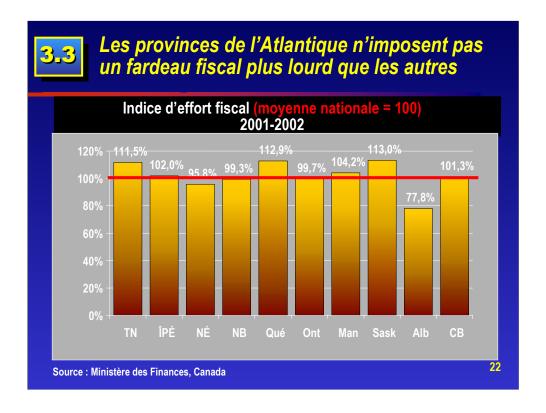
Certains prétendent que les politiques fédérales inhibent le développement économique dans les provinces de l'Atlantique. Selon eux, les habitants, les entreprises et les gouvernements des provinces de l'Atlantique vivent des largesses fédérales et ne trouvent aucun intérêt à sortir de cette dépendance, ce qui tue dans l'œuf toute chance de développement et décourage le succès.

Il n'y a aucune preuve empirique qui soutienne la thèse selon laquelle les politiques fédérales inhiberaient le développement économique. En fait, l'évolution du PIB réel par habitant démontre que les provinces moins bien nanties rattrapent en fait leur retard économique par rapport aux provinces mieux nanties, notamment les provinces de l'Atlantique et la Saskatchewan, même si leur PIB par habitant demeure bien en-deçà de la moyenne en termes absolus. Puisque les disparités ont diminué au Canada, il est plausible de conclure que les politiques fédérales n'ont pas les effets économiques négatifs que certains observateurs leur imputent.



Enfin il y a ceux qui estiment que les transferts fédéraux incitent les provinces de l'Atlantique au laxisme fiscal. Selon eux, étant donné que les provinces de l'Atlantique n'ont pas à effectuer les efforts pour percevoir les revenus provenant des transferts fédéraux, cela les amène à dépenser sans compter.

En fait, il n'y a aucune preuve empirique qui soutient cette thèse. Si l'on regarde le surplus opérationnel des provinces en pourcentage du PIB (c'est-à-dire leur surplus avant le service de la dette), on remarque que les provinces de l'Atlantique font meilleure figure que les provinces mieux nanties.



Et finalement, il y a ceux qui estiment que le programme de péréquation incite les provinces à surtaxer leurs citoyens.

Encore une fois, il n'y a aucune preuve empirique qui soutient cette thèse. En fait, les provinces de l'Atlantique n'imposent pas un fardeau fiscal plus lourd que les autres provinces. Si l'on regarde l'effort fiscal des provinces de l'Atlantique, c'est-à-dire leur niveau général de taxation dans la province (par rapport à toutes leurs sources de revenus), on remarque que dans trois provinces de l'Atlantique sur quatre ce fardeau est similaire sinon plus faible que celui de la moyenne (la moyenne est fixée à 100). En fait, à part l'Alberta, les provinces canadiennes imposent un fardeau relativement similaire à leurs citoyens et à leurs entreprises et sur leurs ressources naturelles. En fait, s'il en est ainsi, c'est en partie grâce au programme de péréquation qui permet aux provinces de fournir des services sensiblement comparables à des niveaux de taxation sensiblement comparables.

Note: Ceux qui prétendent que la péréquation incite les provinces récipiendaires à surtaxer leurs citoyens se basent toujours sur quelques sources de revenu qui tendent à prouver leur thèse (par ex. les impôts sur le revenu des particuliers qui est une source moins mobile, donc plus facile à taxer davantage). Cependant, le portrait global contredit leur thèse.





Les provinces de l'Atlantique sont dynamiques et affichent plusieurs succès

- Terre-Neuve et Labrador
 - Croissance économique la plus élevée au pays en moyenne au cours des 4 dernières années
- Île-du-Prince-Édouard
 - Industrie aérospatiale
- Nouvelle-Écosse
 - Centres d'appels et exploration extracôtière
- Nouveau-Brunswick
 - Croissance de l'emploi la plus élevée au pays depuis les 12 derniers mois

24

Saviez-vous qu'en moyenne au cours des quatre dernières années, c'est la province de Terre-Neuve et Labrador qui a enregistré la croissance économique la plus élevée au pays? Selon l'ensemble des prévisionnistes du secteur privé, Terre-Neuve et Labrador continuera a enregistrer la croissance économique la plus élevée au pays au cours des prochaines années. (Cette forte croissance à Terre-Neuve et Labrador est surtout due à la production de pétrole le long des côtes de la province - Hibernia, Terra-Nova et bientôt White-Rose).

Saviez-vous qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, les exportations de l'industrie aérospatiale représentent 20 % des exportations de la province et que se secteur est en pleine croissance?

Saviez-vous qu'en Nouvelle-Écosse les centres d'appels continuent de se multiplier et de créer des emplois et qu'il y a actuellement 59 licences actives pour l'exploration pétrolière le long des côtes de la province?

Saviez-vous que le Nouveau-Brunswick a enregistré la plus forte croissance de l'emploi au pays au cours des douze derniers mois? En effet, au cours de cette période l'emploi a connu une croissance de 4,2 % au Nouveau-Brunswick tandis qu'elle était de 2,9 % au pays. En fait, la compétitivité au niveau des coûts ainsi qu'une main-d'œuvre bilingue et hautement qualifiée engendre une forte croissance dans le domaine des services commerciaux au Nouveau-Brunswick.

Pensez-vous que cela colle à la thèse que les transferts fédéraux inhibent le développement économique et crée une culture de dépendance?

Conclusions

- Les provinces de l'Atlantique ne sont pas les enfants gâtés de la fédération et elles n'ont pas une culture de dépendance
- Le gouvernement du Canada appuie et continuera à appuyer les provinces de l'Atlantique comme toutes les autres provinces, à la hauteur des besoins de leur population

25

Conclusions

- Les faits démontrent que les politiques fédérales n'inhibent pas le développement économique des provinces de l'Atlantique
- Le développement économique dans les provinces de l'Atlantique est prometteur car ces provinces sont dynamiques et ont plusieurs atouts

26

Le développement économique dans les provinces de l'Atlantique est prometteur car ces provinces sont dynamiques et ont plusieurs atouts comme l'ont démontré les ministres des provinces de l'Atlantique au cours du Forum.